

AVEC LE SOUTIEN DE :

Ville de
Saint-Jean
d'Angély



GRUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

POUR UN MAMMOGRAPHE
A SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Faites
un
DON



WWW.GH-SAINTEANGELY.FR

POURQUOI FAIRE UN DON



Objectif du projet :

➤ Améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein pour les femmes du territoire des Vals de Saintonge, par la création d'une unité de sénologie complète et à la pointe de la technologie (mammographe avec tomosynthèse, échographe dédié au dépistage du cancer du sein).

📌 Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur notre site internet > rubrique "Don et soutien"

Nous nous engageons à :

- Assurer un suivi de l'affectation de vos dons de manière rigoureuse et transparente
- Vous inviter à des rencontres avec les acteurs du projet soutenu (inauguration)
- Ne pas communiquer vos coordonnées

COMMENT ?

Pour faire un don, c'est simple :

Renseignez le formulaire de don sécurisé inséré à l'intérieur de cette plaquette ou disponible sur nos sites internet.

Avantages fiscaux

Pour les particuliers

En soutenant le Groupe Hospitalier Saintes - Saint-Jean-d'Angély, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé quelques semaines après réception de votre don.

Ainsi:

- Votre don de 50 € ne vous coûte réellement que 17 € après déduction fiscale.
- Votre don de 100 € ne vous coûte réellement que 34 € après déduction fiscale.

Pour les professionnels

Une entreprise mécène peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant de son don pour son impôt sur les sociétés (IS), dans la limite d'un plafond de 0,5 % de son chiffre d'affaires. Si ce seuil est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent pour le paiement de l'impôt dû au titre des cinq exercices suivants ; le report reste valable même si son exercice est déficitaire. Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu (IR) bénéficient du même avantage fiscal.

Ainsi:

- Votre don de 5 000 € ne vous coûte réellement que 2 000 € après déduction fiscale.
- Votre don de 15 000 € ne vous coûte réellement que 6 000 € après déduction fiscale.

Remerciements

Pour les particuliers, si vous le souhaitez, vous serez nommé dans la liste de nos mécènes (site internet).

Pour les entreprises mécènes et les collectivités publiques donatrices, nous intégrerons votre logo sur les supports de communication afférents au projet soutenu.



ET
ENSUITE?



GROUPE HOSPITALIER
SAINTES - SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Site de Saintes

11 boulevard Ambroise Paré
BP 10326 - 17108 Saintes cedex

Site de Saint-Jean-d'Angély

18 avenue du Port
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex

Cellule Communication, Marketing, Culture et Mécénat

☎ 05.46.95.12.06

✉ cellule-communication@gh-saintesangely.fr

